

Parc naturel régional Livradois-Forez

# Révision de la Charte

## Projet stratégique

---

Ateliers territoriaux

Du 16 au 20 janvier 2022

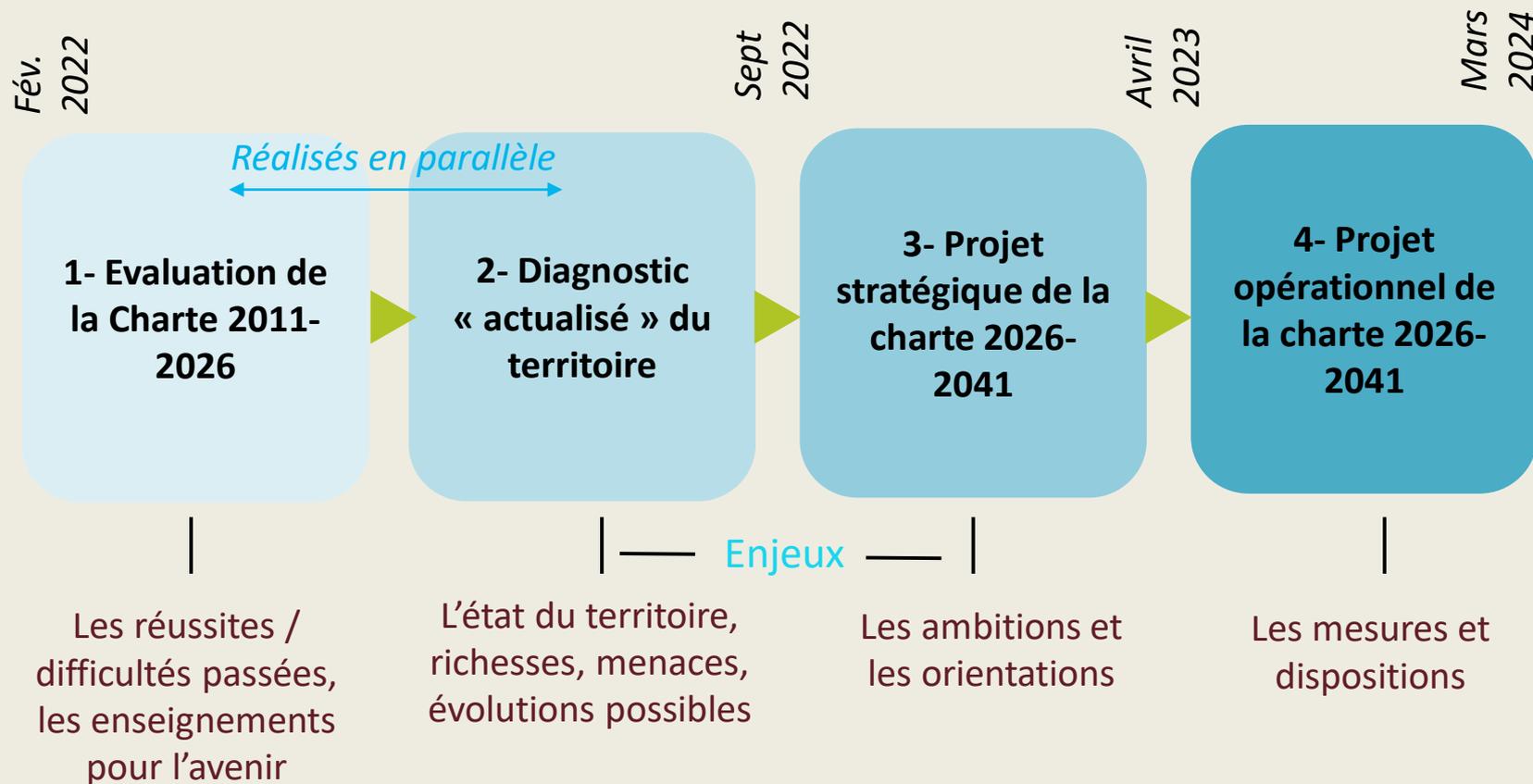


*l'Auvergne, côté soleil levant*

Où en sommes-nous ?



# Les grandes étapes du projet de Charte

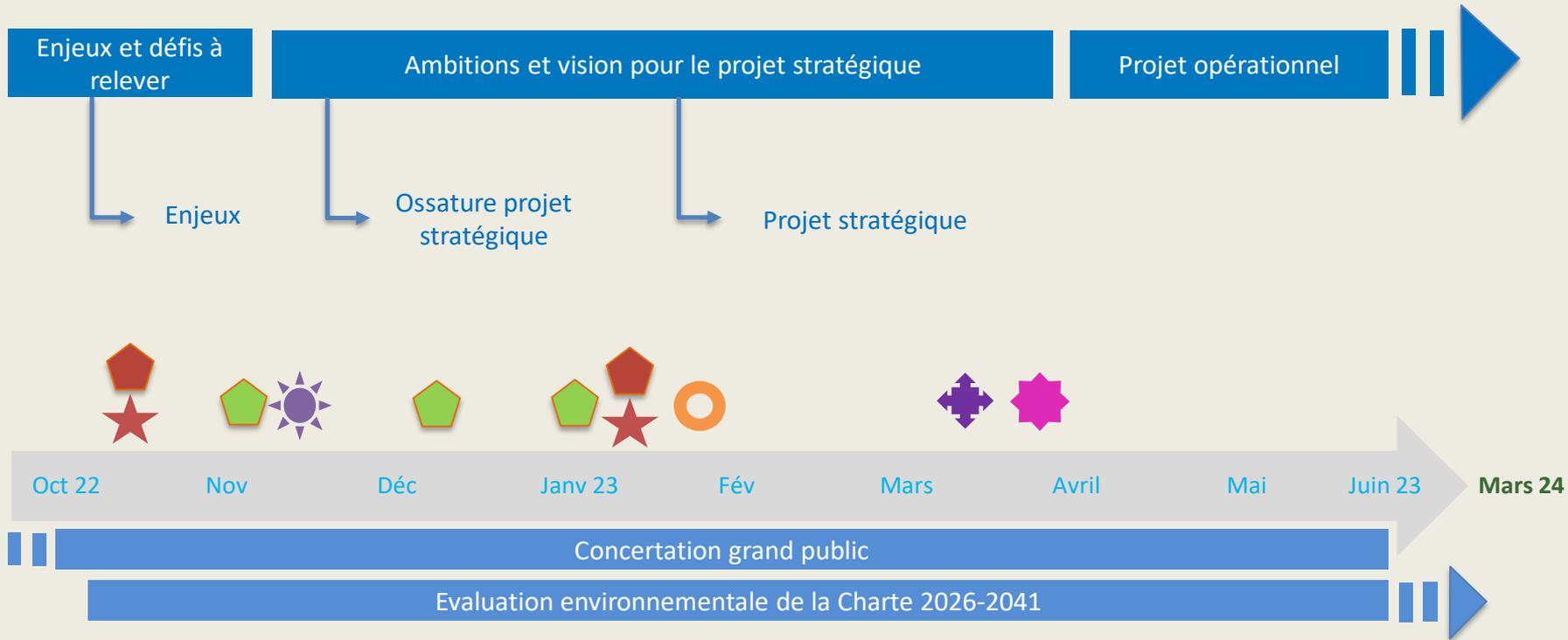


Groupement

SM Parc (élus & équipe)

Elus locaux, partenaires, habitants ...

# Calendrier de réalisation du projet de Charte 2026-2041



Séminaire Equipe SMPNR



Ateliers défis



Exécutif SMPNRLF



Atelier Paysages



Comité coordination technique



Comité pilotage



Ateliers territoriaux



# Elaboration du projet stratégique





# Le projet stratégique :

## Une vision à 15 ans pour le Livradois-Forez

En 2041, dans quel territoire  
souhaiteriez-vous vivre, travailler,  
bouger, respirer, vous ressourcer, ... ?



2022



2041



Quelles évolutions souhaiteriez-vous voir par rapport à la situation d'aujourd'hui ?  
Sur tous les plans : cadre de vie, emplois, environnement, paysages, activités culturelles, commerces ...

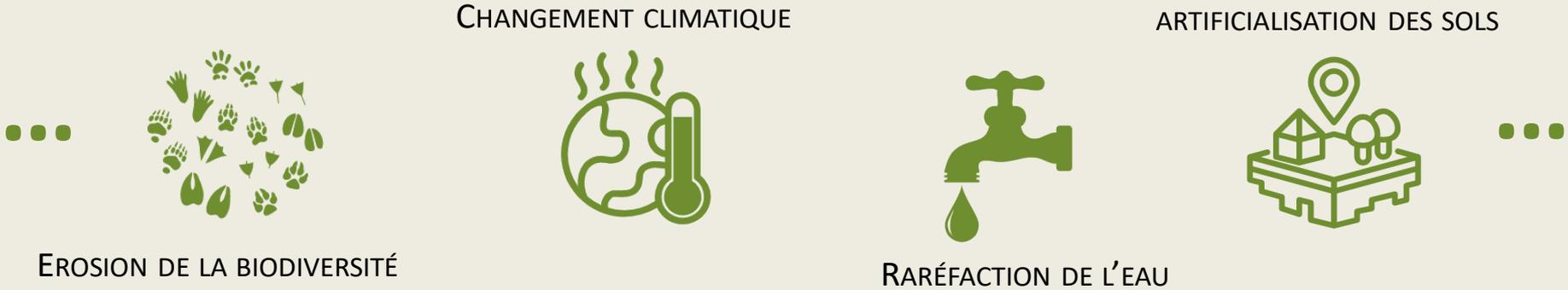




# Le projet stratégique



# Entre plancher social et plafond environnemental



REVENUS



EDUCATION



SANTÉ



ALIMENTATION



# Objectifs de la séance

- ➔ Partager et enrichir l'ossature du projet stratégique :
  - ❑ Présentation de l'ossature proposée
  - ❑ Ateliers de travail pour compléter/approfondir les orientations



# Ossature du projet stratégique

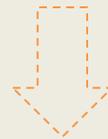




# Projet stratégique en cours de construction



Ossature du projet : ambitions et orientations



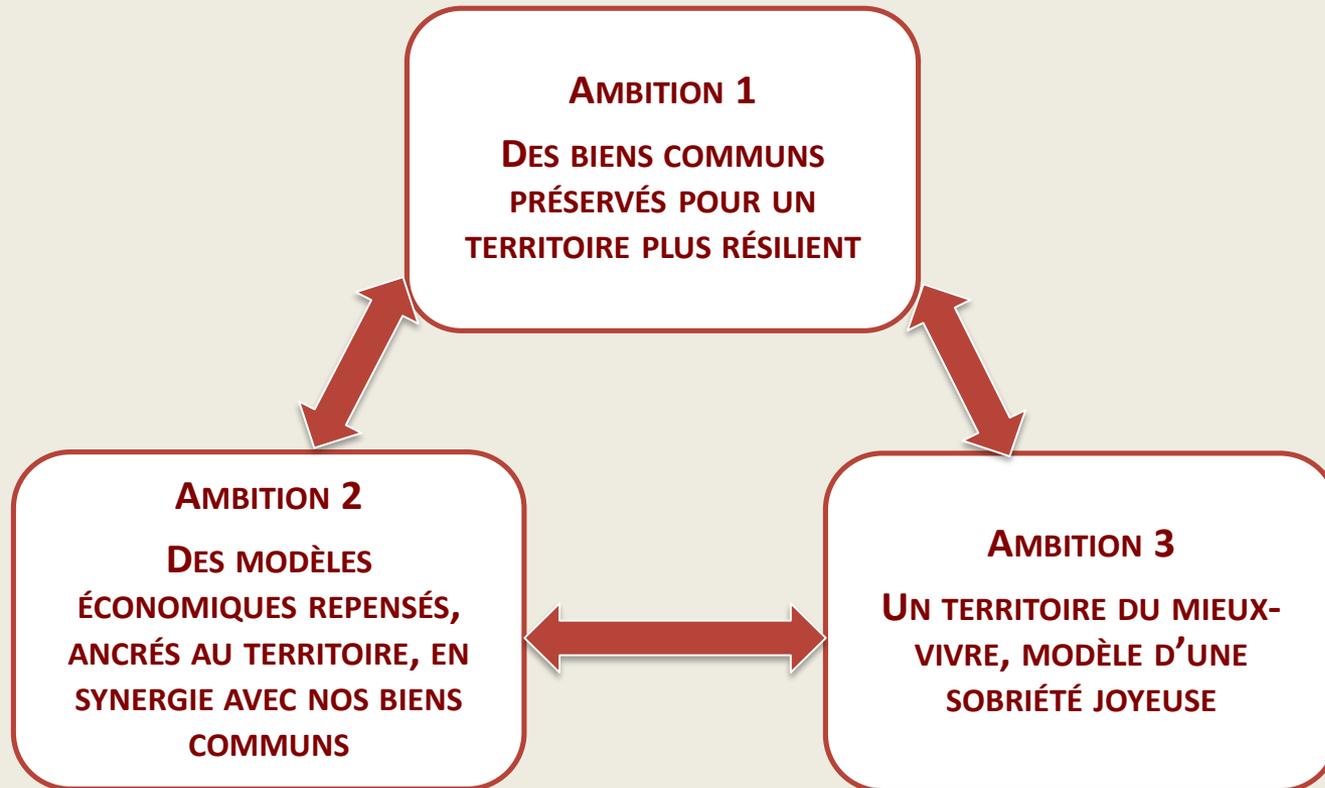
Equipe PNR

Exécutif

Ateliers territoriaux



# 3 ambitions



# 3 ambitions, 12 orientations

## AMBITION 1

**DES BIENS COMMUNS  
PRÉSERVÉS POUR UN TERRITOIRE  
PLUS RÉSILIENT**

- 1.1 : Maintenir et reconquérir des **écosystèmes** diversifiés et fonctionnels
- 1.2 : Assurer un usage des **ressources** (eau, sols, sous-sols) en adéquation avec leur disponibilité
- 1.3 : Accompagner l'évolution des **paysages** entre maintien des repères et supports des transitions
- 1.4 : Préserver et valoriser **les patrimoines bâtis et culturels** qui fondent l'identité locale

## AMBITION 2

**DES MODÈLES ÉCONOMIQUES  
REPENSÉS, ANCRÉS AU  
TERRITOIRE, EN SYNERGIE AVEC  
NOS BIENS COMMUNS**

- 2.1 : Retrouver une **filière forêt/bois** en synergie avec les caractéristiques du territoire
- 2.2 : Réinventer une **agriculture** résiliente, favorable aux paysages et à la biodiversité et support d'alimentation locale
- 2.3 : Pérenniser un tissu **d'activités économiques** attractif et varié
- 2.4 : Accueillir des **activités touristiques et de loisirs** respectueuses de l'identité et des patrimoines du territoire

## AMBITION 3

**UN TERRITOIRE DU MIEUX-  
VIVRE, MODÈLE D'UNE SOBRIÉTÉ  
JOYEUSE**

- 3.1 : Décliner la **sobriété énergétique et bas-carbone** à l'échelle du territoire
- 3.2 : **Habiter et se déplacer** autrement pour vivre mieux
- 3.3 : Conforter "la **culture**", comme un élément fondamental de la qualité de vie et de l'attractivité du territoire
- 3.4 : Miser sur la **pédagogie, l'accueil et l'entraide**



# Ambition 1 : Des biens communs préservés pour un territoire plus résilient

## ➤ Orientation 1.1 : Maintenir et reconquérir des écosystèmes diversifiés et fonctionnels

*En 2041, on aura réussi si :*

- ✓ Les **milieux naturels remarquables et les espèces patrimoniales** sont encore présents grâce à une protection et une gestion adaptées
- ✓ Les espaces agro-forestiers et naturels présentent de forts intérêts écologiques suite à la mise en place de **pratiques compatibles avec la biodiversité**
- ✓ La préservation de la biodiversité est devenue **une ambition collective** pour les différents acteurs suite à la mise en place d'un accompagnement adapté à chacun



# Ambition 1 : Des biens communs préservés pour un territoire plus résilient

- **Orientation 1.2 : Assurer un usage des ressources (eau, sols, sous-sols) en adéquation avec leur disponibilité**

*En 2041, on aura réussi si :*

- ✓ Une **ressource en eau suffisante, en qualité et quantité**, est garantie pour assurer les besoins essentiels du territoire, dans un contexte de raréfaction de sa disponibilité
- ✓ Les **multiples fonctions des sols** sont enfin reconnues pour leurs intérêts et les sols ont été économisés, voire reconquis et régénérés
- ✓ Les **ressources du sous-sol** ont été exploitées avec parcimonie et dans le respect des patrimoines naturels et paysagers



# Ambition 1 : Des biens communs préservés pour un territoire plus résilient

- **Orientation 1.3 : Accompagner l'évolution des paysages entre maintien des repères et supports des transitions**



*En 2041, on aura réussi si :*

- ✓ Les **biens communs et les qualités paysagères** sont partagés, préservés et gérés
- ✓ Les **pressions sur les paysages** (urbaines, agricoles et forestières) sont limitées
- ✓ Les paysages sont mieux **valorisés au profit des habitants** et des visiteurs
- ✓ Les **paysages ont évolué** au profit des transitions du territoire (agroécologique, énergétique, alimentaire, sobriété foncière)



# Ambition 1 : Des biens communs préservés pour un territoire plus résilient

- **Orientation 1.4 : Préserver et valoriser les patrimoines bâtis et culturels qui fondent l'identité locale**

*En 2041, on aura réussi si :*

- ✓ Les **patrimoines et savoir-faire bâtis et architecturaux** sont préservés et davantage valorisés
- ✓ Les patrimoines culturels et les savoir-faire économiques sont encore existants et **davantage partagés** auprès des acteurs et des habitants
- ✓ **L'identité du Livradois-Forez est préservée**, davantage mise en lumière, et mieux appropriée par les habitants et les visiteurs



## Ambition 2 : Des modèles économiques repensés, ancrés au territoire, en synergie avec nos biens communs

### ➤ Orientation 2.1 : Retrouver une filière forêt/bois en synergie avec les caractéristiques du territoire

*En 2041, on aura réussi si :*

- ✓ Les acteurs de la filière forêt-bois **partagent une même vision prospective et globale sur l'avenir de la forêt** et des modèles économiques durables de sa valorisation locale
- ✓ Les **propriétaires forestiers, publics et privés, et les habitants sont organisés** pour orienter les choix de gestion, de mobilisation et de valorisation et optimiser les retombées économiques locales
- ✓ Les **pratiques de gestion durable**, garantes de la multifonctionnalité de la forêt et de la préservation des biens communs, sont déployées sur une part significative de la surface forestière
- ✓ La mobilisation des bois respecte les efforts de gestion durable consentis par les propriétaires et gestionnaires, préserve les biens communs et **suscite peu de conflits**
- ✓ Le **nombre d'emplois directs et indirects** de la filière « bois », du territoire et de sa périphérie immédiate, a augmenté, grâce au développement d'entreprises axant leur production sur la valeur ajoutée



## Ambition 2 : Des modèles économiques repensés, ancrés au territoire, en synergie avec nos biens communs

- **Orientation 2.2 : Réinventer une agriculture résiliente, favorable aux paysages et à la biodiversité et support d'alimentation locale**



*En 2041, on aura réussi si :*

- ✓ Les **tissus d'exploitation se sont maintenus**, sont plus résilients et pérennes, offrant des conditions de vie et de travail satisfaisantes
- ✓ Les **espaces agricoles sont préservés**, voire plus importants, et que l'agriculture contribue plus fortement à l'alimentation locale
- ✓ Les **pratiques agricoles** sont moins consommatrices de ressources, et plus **favorables aux paysages et à la biodiversité**



## Ambition 2 : Des modèles économiques repensés, ancrés au territoire, en synergie avec nos biens communs

### ➤ Orientation 2.3 : Pérenniser un tissu d'activités économiques attractif et varié

*En 2041, on aura réussi si :*

- ✓ Les activités économiques sont davantage mises en réseau et en synergie, dans une logique de **coopération et d'économie territoriale** renforcée
- ✓ Les compétences disponibles sur le territoire répondent mieux aux besoins des entreprises, avec de **meilleurs outils de formation** et une plus grande attractivité pour les actifs
- ✓ Les activités du territoire impactent moins l'environnement et s'inscrivent davantage dans un **système d'économie circulaire**
- ✓ De nouveaux modèles d'organisation des entreprises se sont développés, dans une logique **d'économie sociale et solidaire**
- ✓ Les politiques publiques sont **adaptées aux nouveaux besoins des entreprises** locales



## Ambition 2 : Des modèles économiques repensés, ancrés au territoire, en synergie avec nos biens communs

- **Orientation 2.4 : Accueillir des activités touristiques et de loisirs respectueuses de l'identité et des patrimoines du territoire**

*En 2041, on aura réussi si :*

- ✓ Le positionnement touristique du territoire est conforté sur le **tourisme vert, sportif et durable**
- ✓ L'offre de **mobilités pour les activités touristiques et de loisirs** est davantage diversifiée
- ✓ Les **impacts des activités touristiques et de loisirs sur l'environnement** et les patrimoines sont réduits, y compris face à des augmentations potentielles de fréquentation

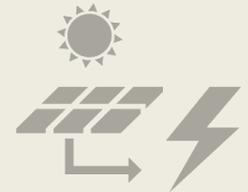


## Ambition 3 : Un territoire du mieux-vivre, modèle d'une sobriété joyeuse

### ➤ Orientation 3.1 : Décliner la sobriété énergétique et bas-carbone à l'échelle du territoire

*En 2041, on aura réussi si :*

- ✓ Des **modes de faire plus sobres** sont mis en place et généralisés, notamment en termes de mobilités alternatives et de construction, mais de manière générale sur l'ensemble des postes de dépenses énergétiques
- ✓ Un **mix énergétique basé sur des ressources locales** s'est développé et garantit une grande partie des besoins énergétiques du territoire
- ✓ Le territoire et ses acteurs se sont **adaptés aux effets du dérèglement climatique**, dans ses différentes dimensions, et contribuent à leur atténuation par des changements significatifs



## Ambition 3 : Un territoire du mieux-vivre, modèle d'une sobriété joyeuse

### ➤ Orientation 3.2 : Habiter et se déplacer autrement pour vivre mieux

*En 2041, on aura réussi si :*

- ✓ **L'offre de logements est plus diversifiée**, adaptée aux besoins des ménages, et appuyée sur les patrimoines bâtis et architecturaux préservés
- ✓ Une **offre de services suffisante et pérenne** existe sur le territoire, adaptée aux nouveaux modes de vie et aux besoins des ménages
- ✓ Les besoins en déplacements sont réduits et les **solutions de mobilités** plus diversifiées
- ✓ Le **cadre de vie** offert aux habitants est plus **favorable à leur santé** et celle de l'environnement



## Ambition 3 : Un territoire du mieux-vivre, modèle d'une sobriété joyeuse

- **Orientation 3.3 : Conforter "la culture", comme un élément fondamental de la qualité de vie et de l'attractivité du territoire**



*En 2041, on aura réussi si :*

- ✓ La culture est appréhendée de manière très large et pas seulement sous l'angle des pratiques culturelles
- ✓ **L'offre culturelle est « de qualité, maillée et mise en réseau »** dans chacun des secteurs du territoire et accessible à tous
- ✓ La **création/production artistique** s'est fortement développée
- ✓ Les initiatives culturelles publiques, associatives et professionnelles sont **coordonnées et mutualisées** aux différentes échelles territoriales (EPCI, inter-EPCI, PNR, Départements, Région)



## Ambition 3 : Un territoire du mieux-vivre, modèle d'une sobriété joyeuse

### ➤ Orientation 3.4 : Miser sur la pédagogie, l'accueil et l'entraide

*En 2041, on aura réussi si :*

- ✓ L'amélioration de la **compréhension des enjeux de transition écologique** permet aux différents acteurs de **passer à l'acte**
- ✓ Le **lien social est renforcé**, avec davantage de dialogue, de lieux et d'opportunités de rencontre et de mixité sur le territoire
- ✓ Les politiques sociales, d'aménagement et d'habitat ont permis de **réduire la paupérisation et la ségrégation sociale**
- ✓ Les **habitants participent** davantage à la vie du territoire et sont mobilisés dans le cadre des décisions des collectivités



# Les ateliers de travail





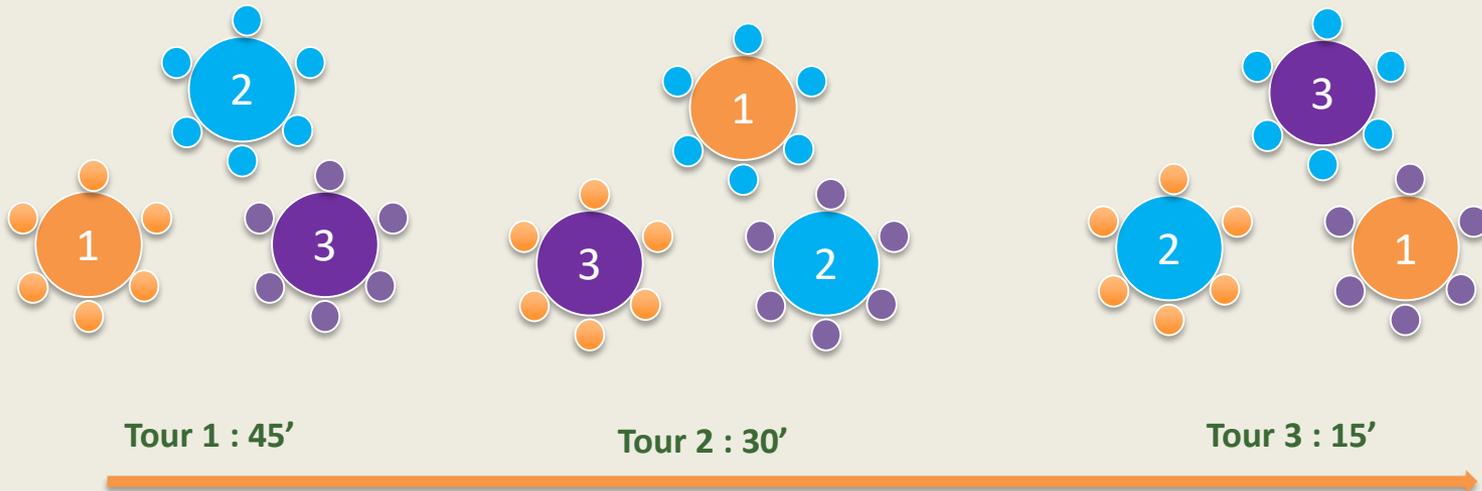
# Objectifs

- Prendre connaissance des propositions
  - Donner votre avis
  - Devenir acteur de la Charte
- Amender l'ossature du projet :
- Décliner les orientations, préciser ce que vous voulez faire collectivement
  - Identifier « vos champs d'intervention » en tant qu'élus des territoires



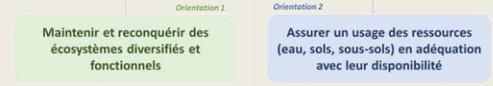
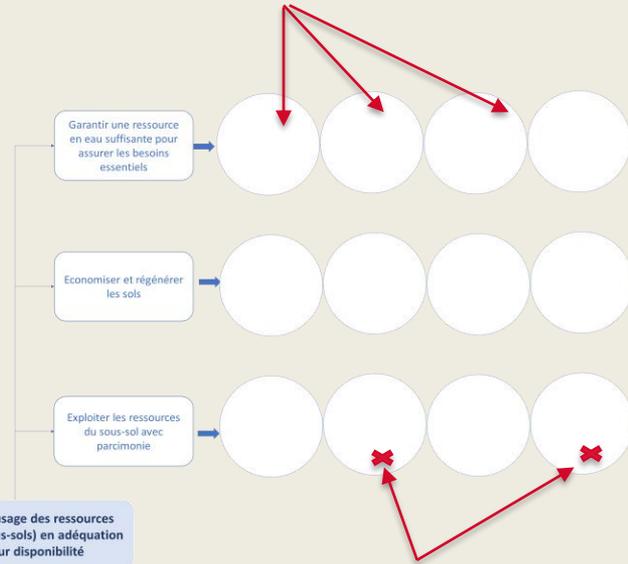
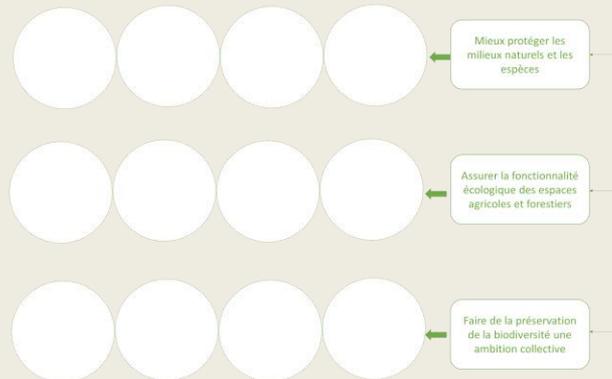
# Organisation proposée

- 3 tours d'échanges et de contributions sur les 3 ambitions
- Travailler sur les différentes orientations (au choix, pas d'obligation de toutes les traiter)
- Avant la fin de chaque tour : mettre une « croix » sur les objectifs pour lesquels vous souhaitez vous engager en tant qu'élu communal ou intercommunal pour assurer leur mise en œuvre
- A la fin du 3<sup>ème</sup> tour : déambulation pour voir les résultats des autres tables

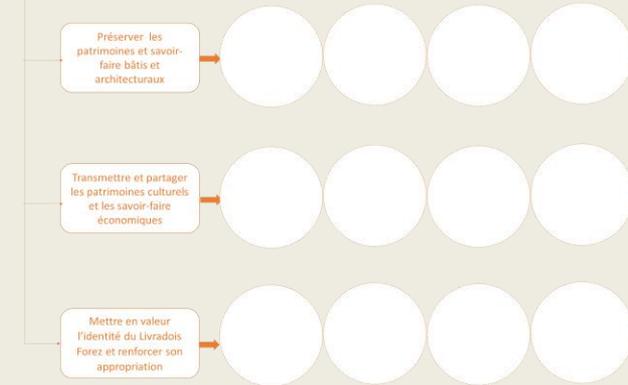
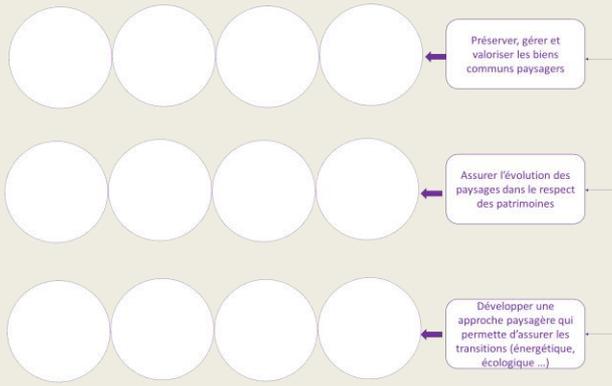
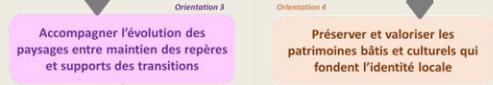


# Support de travail

Renseigner « Ce que l'on veut faire collectivement » dans les bulles



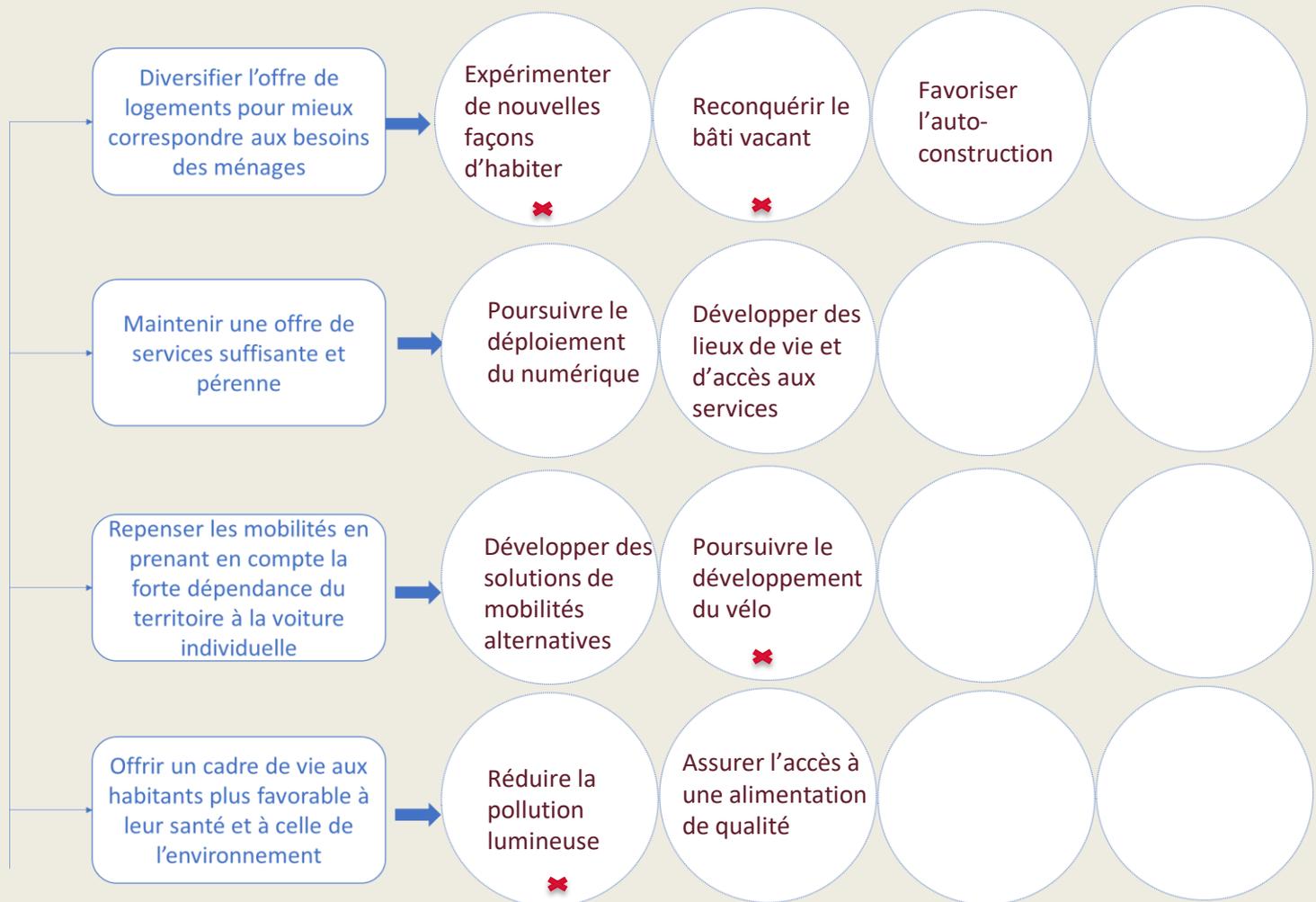
**AMBITION 1**  
DES BIENS COMMUNS PRÉSERVÉS  
POUR UN TERRITOIRE PLUS RÉSILIENT



Identifier « Ce sur quoi on s'engage à faire en tant qu'élu »



# Exemple

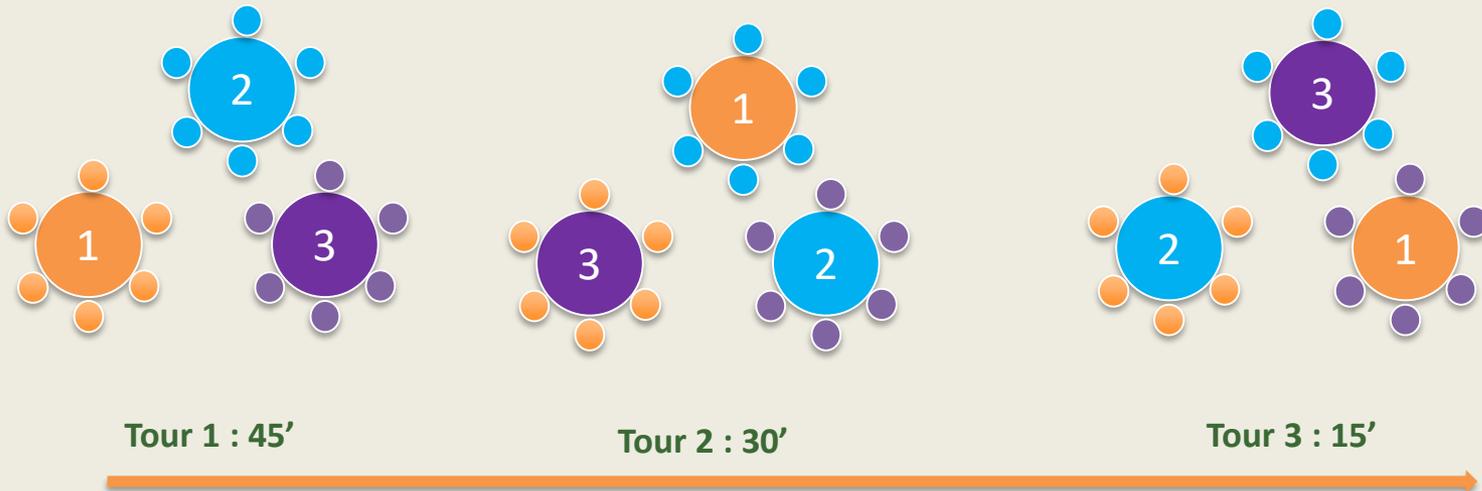


Orientation 2

**Habiter et se déplacer autrement  
pour vivre mieux**

# Rappel des consignes

- 3 tours d'échanges et de contributions sur les 3 ambitions
- Travailler sur les différentes orientations (au choix, pas d'obligation de toutes les traiter) : « ce que l'on veut faire collectivement »
- Avant la fin de chaque tour : mettre une « croix » sur les objectifs pour lesquels vous souhaitez vous engager en tant qu'élu communal ou intercommunal pour assurer leur mise en œuvre
- A la fin du 3<sup>ème</sup> tour : déambulation pour voir les résultats des autres tables



Parc naturel régional Livradois-Forez

AVEC LE SOUTIEN FINANCIER DE  
LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES



**La Région**  
Auvergne-Rhône-Alpes

ET DE L'UNION EUROPÉENNE DANS LE CADRE  
DU PROGRAMME LEADER 2014-2022

